

Dernière mise à jour le 28 octobre 2024

Retraite complémentaire Agirc-Arrco : Augmentation au 1er novembre 2024

Au 1er novembre 2024, la retraite complémentaire Agirc-Arrco augmente. L'Agirc-Arrco revalorise les retraites complémentaires des salariés du privé de + 1,6%.

Sommaire

- Au 1er novembre 2024
- Selon l'évolution des prix

Au 1er novembre 2024

La retraite complémentaire Agirc-Arrco augmente.

Les retraites complémentaires des salariés du privé seront valorisées de + 1,6%.

Ainsi en a décidé le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco, le 15 octobre. Cette augmentation concerne les salariés du secteur privé, quel que soit le montant de leurs revenus.

L'augmentation de +1,6%, sera effective au 1er novembre 2024. Les représentants des organisations patronales et syndicales se sont accordés sur cette augmentation.

La valeur de service du point Agirc-Arrco permet de calculer le montant de la pension de retraite complémentaire.

Au 1^{er} novembre 2024, elle est relevée de 1,6 % ; elle s'établira donc à 1,4386 €.

Précédemment, elle était de 1,4159 €.

Par ailleurs, l'Agirc-Arrco doit être, en capacité d'avoir en réserve, à tout moment, au moins six mois de versements des pensions.

Elle garantit le paiement des retraites à chaque génération.

Selon l'évolution des prix

Les retraites Agirc-Arrco, suivent l'évolution des prix à la consommation hors tabac (Source Insee) pour l'année en cours, diminuée de 0,4%.

Pour 2024, l'inflation devrait être de l'ordre de 1,8 % selon les prévisions de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Le Conseil d'administration dispose, d'une marge de manœuvre dans la limite de +/-0,4%.

Sur la base d'une évolution des prix hors tabac prévue par l'Insee, l'augmentation est de

1,8% pour 2024, diminuée de 0,4%, les retraites devaient être revalorisées de 1,4%.

Le Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco a décidé, d'utiliser sa marge de manœuvre à hauteur de +0,2 point.

Donc la hausse est plus forte que prévu, mais elle reste inférieure à l'inflation.

Ainsi, les retraites complémentaires Agirc-Arrco, augmenteront au 1er novembre 2024 de +1,6%.

Mensuellement, 14 millions de retraités perçoivent, cette retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à plus de 90 milliards d'euros.